

INVITEZ LA NATURE CHEZ VOUS!

Le saviez-vous?

- Au cours des dernières décennies, 90 pour cent des prairies fleuries ont disparu.
- Selon les listes rouges, environ 40% des espèces présentes dans notre pays sont en danger ou menacées.
- Un seul gramme de pesticide rend impropre à la consommation 4 piscines olympiques!
- Depuis 2001, le désherbage par herbicide des allées, des chemins, des parkings et de leurs bordures est interdit par la loi chez les particuliers, car le risque de contamination des cours d'eau en cas de pluie est très important.

Que puis-je faire?

Laisser pousser et fleurir des coins de verdure

- Un gazon ras n'offre ni abri ni nourriture aux insectes et autres petites bêtes du jardin. Laisser pousser une bande d'herbes folles en bordure de la terrasse ou du gazon fait déjà toute la différence pour les sauterelles et les carabes.
- Plus de la moitié de toutes les espèces végétales de Suisse vivent dans des prairies fleuries

Favoriser les arbustes sauvages indigènes et bannir les plantes exotiques envahissantes

- Les plantes exotiques envahissantes ont une croissance rapide et/ou un taux de reproduction élevé qui menacent la végétation indigène et donc la biodiversité.
- Planter des haies champêtres en lieu et place des thuyas ou allées de lauriers exotiques. Les arbustes indigènes nourrissent et abritent tout au long de l'année un grand nombre d'oiseaux et d'invertébrés. Tailler les haies seulement en fin d'hiver, quand elles ne portent plus de fruits.

Maintenir des passages entre les jardins pour les animaux

- Des trouées doivent être réalisées dans les clôtures pour permettre la circulation des espèces.
- Quant aux écureuils, la disparition d'un arbre peut couper leur passage aérien, et les obliger à se déplacer au sol où les attendent les voitures, les chiens et les chats...

Créer des abris pour la faune et éviter d'évacuer les vieux tas de branches et de feuilles en hiver ou en période de reproduction

- De nombreux petits animaux tels que des larves de coléoptères vivent dans le bois mort et constituent des maillons déterminants dans la chaîne de décomposition de la matière végétale.
- Des espèces s'y reproduisent au printemps ou s'y abritent en hiver. Se débarrasser des tas plutôt à la fin de l'été.

Renoncer aux herbicides et aux pesticides (biocides)

- Les biocides contaminent les nappes phréatiques et les cours d'eau. Pulvérisés dans le jardin, on les retrouve à l'intérieur de la maison, ramenés par les chaussures, ainsi que par les chiens et les chats.
- Ils tuent aussi, par exemple, les coccinelles qui pourraient s'attaquer aux pucerons: en traitant préventivement, on empêche toute régulation naturelle de s'installer. Il faut donc apprendre à patienter pour voir si un traitement est vraiment nécessaire

Avant d'utiliser des biocides, posez-vous ces questions:

- Quel est la cause des dégâts (parasite, froid, prédateur)?
- Est-ce que les dommages sont-ils réellement nuisant pour le jardin ?

Par exemple, si les atteintes sont constatées à l'automne, elles auront certainement disparues après le froid de l'hiver...

Et surtout pensez qu'il y a d'autres solutions!

- Mesures alternatives: eau savonneuse pour chasser les pucerons, eau bouillante pour déloger les « mauvaises herbes », etc.
- Les bio-pesticides: les précautions à prendre sont les mêmes que pour les produits chimiques!

Pour aller plus loin....

Adhésion à la Charte des Jardins ! www.charte-des-jardins.ch.

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à demander conseils à votre jardinier!

